N°4456
Entrée le 03.08.2026
Chambre des Députés
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 21.08.2026
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 04.08.2026

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 3 août 2026

Objet : Question parlementaire n° 4456 du 15 juillet 2026 de Monsieur le Député Charles Weiler concernant « Sécurité routière sur les N12 et N18 à Wincrange ».

Madame la Ministre,

En date du 15 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au vendredi 21 août 2026, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes